

PV n° 47 du 30 mai 2023

L'OFFICIEL LOTOIS

**DISTRICT DU LOT DE FOOTBALL – LIGUE D'OCCITANIE - FFF
715, Côte des Ormeaux – BP 21 – 46001 – CAHORS Cedex 9**



SECRETARIAT

**OUVERTURE : lundi, mardi, jeudi et vendredi
9 h 15 - 11 h 45 et 13 h 30 - 16 h 30**



05 65 35 68 10



secretariat@district-foot-lot.fff.fr

INFORMATIONS GENERALES

ASSEMBLEE GENERALE DISTRICT DU LOT :

L'Assemblée Générale des clubs se tiendra le **SAMEDI 17 JUIN 2023 à 9 h 45 à Espace « François Mitterrand » Place Philibert Renaud à FIGEAC 46100.**

9 h 00 : Accueil des clubs, émargement et vérification des pouvoirs,

9 h 45 : Ouverture de l'Assemblée Générale.



ASSEMBLEE GENERALE DES CLUBS

A FIGEAC, ESPACE FRANÇOIS MITTERAND,

LE 17 JUIN 2023

ORDRE DU JOUR

9 h : Accueil des clubs, émargement et vérification des pouvoirs.

9 h 45 : Ouverture de l'Assemblée Générale,

- Allocution de bienvenue du Maire de Figeac ou de son représentant,
- Mot du Président du club de Figeac Capdenac Quercy Foot,
- Allocution de Monsieur Serge MARTIN, Président du District du Lot de Football,
- Approbation du PV de l'Assemblée Générale du 3 décembre 2022, paru au PV n° 28 du 17 janvier 2023.

* Ouverture de l'Assemblée Générale Extraordinaire

- Vote sur la modification de la structure du championnat de D3,
- Modification de la composition du Comité Directeur de 23 membres à 20.

* Clôture de l'Assemblée Générale Extraordinaire

- Rapport moral de Madame Claudine VERMANDE, Secrétaire Générale du District du Lot de Football,
- Examen des vœux des clubs,
- Election des délégués représentants des clubs du District du Lot de Football saison 2023/2024),
- Carton blanc,
- Intervention de GROUPAMA,
- Allocution des personnalités,
- Remise des récompenses du Fair-Play,
- Clôture de l'Assemblée Générale,
- Verre de l'amitié.



ASSEMBLEE GENERALE DES CLUBS

SAMEDI 17 JUIN 2023 à 9 h 45
Espace « François Mitterrand »
Place Philibert Renaud à FIGEAC 46100

POUVOIR

Accueil des clubs, émargements et vérifications des pouvoirs : 9 h

Numéro affiliation du club :

Le bureau du club de :

Donne pouvoir à M. (ou Mme).....

Numéro de licence

Pour le représenter à l'Assemblée Générale Ordinaire des clubs.

Signature du Président

Cachet du Club

Rappel art. 12.3 des Statuts du District du Lot de Football : « s'ils ne sont pas Présidents de leur association, les délégués doivent être munis d'un pouvoir de celle-ci, Pouvoir signé du Président. Un délégué ne peut représenter, au plus, que 2 associations y compris la sienne, et à condition qu'il représente déjà celle-ci. Le délégué devra être muni de pouvoirs réguliers signés de chacune de ces associations. Chaque club ne pourra déléguer qu'un seul représentant. En aucun cas plusieurs membres d'un même club ne pourront représenter d'autres associations. »



ASSEMBLEE GENERALE DES CLUBS

SAMEDI 17 JUIN 2023 à 9 h 45
Espace « François Mitterrand »
Place Philibert Renaud à FIGEAC 46100

INSCRIPTION REPAS

9 h : Accueil des clubs, émargements et vérifications des pouvoirs.

Il est impératif de respecter les horaires.

Buffet :

Dans la limite d'1 dirigeant par club (offert par le District).

(Possibilité de repas supplémentaires payants 15€, joindre le chèque à l'inscription, à l'ordre du District).

Réponse à retourner avant le mardi 13 juin 2023 délai de rigueur.

Le club de :

Inscrit les personnes suivantes :

gratuit :

payant :

.....

Fait à Le

Cachet du club

Signature du Président (ou secrétaire)

CARTE CARBURANT :

Rappel aux clubs de : ECCF ; FCHQ ; EF FOOT AZUR ; HAUT CELE ; LABASTIDE MURAT ; PPFC ; ST PAUL DE LOUBRESSAC.

Les clubs ci-dessus cités non pas utilisé tout ou partie de leur carte carburant ; attention la date limite d'utilisation est le **30 JUIN 2023**.

COMMISSION DE GESTION DES COMPETITIONS

D2 – Poule B :

La rencontre arrêtée pour cause d'orage, le 28 mai dernier : LISSAC ET MOURET – ENT FOOT AZUR est donnée à rejouer le **DIMANCHE 4 JUIN 2023** à 15 heures à Lissac et Mouret.

Finale Championnat D2 :

La finale du championnat D2 est prévue le **11 juin 2023 à 15 heures à St Germain** et opposera PPFC 1 à CAUSSE SUD 1.

Finales Coupes :

Les finales GROUPAMA auront lieu **le 4 juin 2023 à Cahors (stade Pierre Ilbert)** à Cahors :

- . **La ville** à 13 h 30 et opposera MAYRINHAC 1 à CAHORS FC 3,
- . **Féminines** à 16 h 00 et opposera FIGEAC CAPDENAC QF 1 à QUERCY BLANC/LACAPELLE FOOT/LALBENQUE FONTANES 1,
- . **Bondoux** à 18 h 30 et opposera FIGEAC CAPDENAC QF 2 à ELAN MARIVALOIS 2.

La finale des RESERVES A « Abel Chéron » est prévue le **11 juin 2023 à Thégra** à 15 heures et opposera ESLG 2 à VAL ROC 2.

La finale des RESERVES B « Jean Bach » est prévue le **11 juin 2023 à Cajarc** à 15 heures et opposera US 3C CATUS 2 – ENT SEGALA FOOT 2.

INSCRIPTIONS COUPE DE FRANCE SENIORS MASCULINS 2023/2024 :

Rappel : Obligation de participation pour les clubs disputant un championnat de niveau Fédéral et Régional (L1 – L2 – National – N2 – N3 – R1 – R2 et R3)

Modalités d'engagement :

- Dates limites d'engagement : 15 juin 2023
- Frais d'engagement : 52 euros
- Les engagements doivent s'effectuer uniquement **via FOOTCLUBS**

Tous les clubs engagés la saison 2022/2023 ont été pré-engagés pour la saison 2023/2024.

Pour participer à cette nouvelle édition, vous devez **impérativement** valider votre pré-engagement, pour ce faire, il suffit de vous connecter à FOOTCLUBS :

1. Choisir la saison 2023/2024
2. Cliquer sur le menu « compétitions fédérales » puis sur la rubrique « engagements »
3. Sur la ligne correspondant à la Coupe de France, renseignez le champ « Avis club » en choisissant « Accord » (ou « Refus » si vous ne souhaitez pas engager votre équipe)
4. Enregistrez votre choix en cliquant sur le bouton « Valider ».

Si dans votre espace FOOTCLUBS la Coupe de France n'apparaît pas, c'est que vous n'avez pas été engagé la saison passée, pour ce faire, toujours dans FOOTCLUBS :

1. Choisir la saison 2023/2024
2. Cliquer sur le menu « compétitions » puis sur la rubrique « engagements »
3. Cliquer sur le bouton en bas à droite « Engager une équipe »
4. Choisir le Centre de gestion : FEDERATION FRANCAISE DE FOOTBALL et laissez-vous guider par les instructions.

Attention : Une demande d'engagement sur FOOTCLUBS doit être considérée comme un « **pré-engagement** ». L'engagement deviendra définitif seulement après validation et confirmation de la LFO visible sur FOOTCLUBS

Clubs en cours de fusion :

Les clubs ayant des dossiers de fusion en cours doivent engager qu'une seule équipe au nom d'un des clubs concernés par cette fusion.

Le Service Compétitions procédera à la régularisation de cet engagement au nom du club issu de la fusion dès que cette fusion aura été validée par le Comité de Direction de la LFO

Pour toute demande de renseignements complémentaires
Contacter le Service Compétitions E.mail : competitions@occitanie.fff.fr

COMMISSION DES JEUNES & FEMININES

1 - FOOTBALL D'ANIMATION :

ATTENTION RECTIFICATIF ORGANISATION JOURNEE DES DEBUTANTS DU 18 JUNI 2023 A CAHORS :

La Commission des Jeunes rencontrant des problèmes logistiques pour l'organisation de la journée et afin de respecter le temps de jeu légal a décidé de modifier la journée, comme suit :

. U7 : rencontres de 10 heures à 12 heures,

. U9 : rencontres de 14 heures à 16 heures.

Restauration : possibilité de prendre des repas sur place.

PÔLE FEMININ :

A ce jour, mardi 30 mai 2023 seuls les clubs de FIGEAC CAPDENAC QF ; LIVERNON et LIVERNONE ont retourné le document ci-après. Merci aux autres clubs de faire le nécessaire.

CHALLENGE DE L'ESPRIT SPORTIF (FAIR PLAY) – EQUIPES SENIORS FEMININES

Nom du club qui note :

Devant le manque d'arbitre et afin de définir l'équipe la plus « fair-play », nous vous demandons de noter les équipes que vous rencontrez (championnat et coupe).

- Avant le match (accueil, retard, présentation des licences) ----- sur 4 points,
- Pendant le match (comportement des dirigeants, des accompagnateurs, des joueurs, entre eux et envers l'arbitre ----- sur 6 points,
- Après le match (entrée au vestiaire, comportement des joueurs et des dirigeants ----- sur 6 points,
- Relation en général, communication entre les deux clubs avant et après le match, comportement du public, des supporters ----- sur 4 points.

Dates championnat	Date coupe	Nom de l'équipe rencontrée	Note sur 20

Dates championnat	Date coupe	Nom de l'équipe rencontrée	Note sur 20

Les clubs qui ne retourneront pas la feuille complétée verront leur total diminué de 10 points, ceux qui auront répondu, verront leur total augmenté de 20 points.

Merci de retourner vos notations pour le MERCREDI 31 MAI 2023

U14 à U16 et SENIORS F :

Finale Coupe du Lot Intermarché U14F/U16F : à MARTEL, le 03 juin 2023 :

. 17 heures – FIGEAC CAPDENAC QF 1 – VRF/FCHQ 1.

RASSEMBLEMENTS

Liste des rassemblements autorisés par le District du Lot de Football.

Rappel :

- Les joueurs licenciés U17 (nés en 2006) et trois joueuses licenciées U17F peuvent pratiquer en « sénior » sous réserve d'obtenir un certificat médical de non contre-indication, comprenant une autorisation parentale, délivré par un médecin fédéral (art 73 des R.G.). Les catégories inférieures ne peuvent pas participer aux rassemblements Seniors.
- Les rassemblements U7 et U9 ne doivent pas établir de classement.

Uniquement les joueurs licenciés (donc assurés) sont autorisés à participer à un rassemblement. Le temps de jeu global doit être respecté.

LISTE DES RASSEMBLEMENTS AUTORISES :

ENTENTE VALLEE LOT – Le 24 juin 2023 à Lamagdelaine – Catégories U19, séniors et vétérans.

LIVERNON – Le 24/06/2023 à Livernon – Catégorie U11.

PSV D'OLT – Le 07/05/2023 à Pradines – Catégorie U11,
PSV D'OLT – Le 18/05/2023 à Douelle – Catégorie Séniors à 8,

ELAN MARIVALOIS – Le 27/05/2023 à Leyme – Catégorie U17,
ELAN MARIVALOIS – Le 01/07/2023 à Leyme – Catégories U7, U9 et U11.

BEGOUX/ARCAMBAL – Le 27/05/2023 à Arcambal – Catégorie U11.

BOURIANE – Le 03/06/2023 à Gourdon « Hermissens » - Catégories U11 et U13.

BIARS BRETENOUX – Le 22/04/23 à Biars – Catégories U7 et U9,
BIARS BRETENOUX – Les 17/06/23 et 18/06/23 à Biars – Catégories U11 et U13.

SEGALA FOOT – Les 08/04/2023, 09/04/2023 et 10/04/2023 à Sousceyrac – Catégories U7, U9, U11 ;
U13, U15 et U15F.

LA FORTUNIERE – le 1^{er} mai 2023 à Labastide Murat – U17, Séniors et Vétérans.

LALBENQUE/FONTANES – Le 3 juin 2023 (U7/U13) et le 4 juin 2023 (U9/U11) à Fontanes.

MONTCABRIER – Le 10 juin 2023 à Montcabrier – Catégorie : U11 et le 11 juin 2023 à Montcabrier –
Catégorie : U13.

HAUT CELE – Le 3 juin 2023 à Bagnac (Stade André Bar) – Catégories : U9 et U11.

CAZALS MONTCLERA – Le 11 juin 2023 à Cazals – Catégorie : U15 F.

FIGEAC CAPDENAC QF :

. le 1^{er} mai 2023 au Stade des Berges à Capdenac – Catégories : U7/U9 et U9F/U11F,

. le 27 mai 2023 au Stade du Calvaire – Catégorie : U13,

. le 10 juin 2023 à Figeac Londieu – Catégories : U11 et U13 F.

COMMISSION DES ARBITRES

FORMATIONS D'ARBITRES – PREVISION 2023/2024 :

La prochaine session en « formation initiale en arbitrage » aura lieu :

- . le 30 septembre 2023,
- . le 1^{er} octobre 2023,
- . le 7 octobre 2023.

Vous pouvez d'ors et déjà contacter le secrétariat du District ou la Commission Départementale des Arbitres pour inscrire vos futurs candidats.

Il en va de l'avenir de l'arbitrage pour tous vos clubs et équipes ; c'est l'affaire de tous !